

les discours et toutes les motions du très honorable monsieur ne réussirent jamais à lui enlever la responsabilité qui s'attache à lui, à son gouvernement et à son pays, pour avoir placé ces grands intérêts dans la malheureuse position où ils se trouvent actuellement.

L'honorable député de Cumberland a cherché à faire croire à la Chambre, ce soir, que la politique protectionniste des États-Unis avait si bien réussi qu'elle avait eu pour effet d'augmenter leurs exportations et de chasser les produits de tous les autres pays des marchés de l'univers. L'honorable monsieur n'a pas toujours été aussi chaud protectionniste. Il a reproché à l'honorable député d'Oxford-Nord d'avoir changé d'opinion sur cette question depuis quatre ou cinq ans; mais je crois que la Chambre devrait plutôt admirer la franchise avec laquelle ce monsieur a avoué avoir changé d'avis sur ce sujet.

L'honorable député de Cumberland a prononcé un discours à Wellington en 1872, dont il a été publié un compte-rendu dans le *Mail* du mois de novembre, et dans lequel il faisait contraster la position qu'occupait alors le Canada avec la position embarrassée où il se trouvait avant l'entrée des provinces maritimes dans la Confédération. L'honorable monsieur disait alors :

“ Je demanderai maintenant aux électeurs, comme j'ai le droit de leur demander, en ma qualité de représentant de la Nouvelle-Ecosse, de regarder à la position qu'occupait l'ancienne province du Canada avant l'union, avec son tarif élevé de 25 pour cent, des impôts qui étaient devenus un lourd fardeau pour le peuple, incapable, nonobstant ce tarif élevé, de faire face à ses dépenses, avec un crédit ébranlé, ses finances embarrassées et son trésor presque vide, et de la comparer à l'état actuel des affaires et la prospérité générale du pays.”

A cette époque, le tarif avait été réduit de 25 à 15 pour cent. Lorsque ces messieurs s'occupèrent d'abord du projet d'union, ils savaient que le tarif de l'ancienne province du Canada était tellement élevé qu'ils n'auraient jamais pu persuader aux provinces maritimes de les joindre sans une réduction du tarif. En conséquence, le tarif fut réduit de 25 à 15 pour cent. L'honorable monsieur et ses collègues se ren-

dirent à Londres pour traiter de la question de l'union, et ils y rencontrèrent les délégués de la Nouvelle-Ecosse, dont l'un était l'honorable député de Cumberland.

Ils y rencontrèrent aussi une députation des adversaires de la Confédération dans la Nouvelle-Ecosse, qui étaient opposés à la base même sur laquelle on voulait la fonder. M. Adams, qui faisait partie de cette députation, écrivit une brochure à Londres, dans laquelle il posait en principe que les habitants des provinces maritimes étaient opposés à l'union avec le Canada, parce que celui-ci avait intronisé une politique protectrice, et parce que le tarif des provinces maritimes n'était alors que de 10 pour cent, et que du moment qu'elles entreraient dans l'Union il serait élevé à 15, et peut-être à 25 pour cent, car l'on croyait qu'il avait été réduit à 15 pour cent seulement dans le but de faire accepter la Confédération.

L'honorable député de Cumberland faisait partie de la délégation favorable à l'union et avait pour associé le juge McCulloch, qui répondit à M. Adams par une autre brochure. C'était là les idées du très honorable député de Kingston et de ses collègues, parce que c'était sans doute lui qui dirigeait la discussion et contrôlait le document écrit en réponse à M. Adams. Lorsqu'il appâta sa souricière de la Confédération, il dut employer le meilleur appât qu'il put trouver.

Sir JOHN A. MACDONALD—Je pense que mon honorable ami est l'un des plus gros rats qui aient été pris au piège.

M. JONES—Il fallut faire usage de tous les arguments possibles contre M. Adams, et le principal était que le Canada étant revenu sur sa politique protectrice et les traditions protectives du pays, n'y reviendrait jamais.

Quelle position occupent aujourd'hui le très honorable député et ses collègues ? L'honorable député de Cumberland a dit, dans son discours déjà cité, que le tarif de 25 pour cent qui pesait sur le Canada jusqu'à ce qu'il eût été réduit pour engager les provinces maritimes à entrer dans l'Union, était un fardeau que le peuple ne pouvait plus supporter ; mais aujourd'hui il est d'une opinion contraire, et dans le but